



Table de concertation des aînés
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

PRIX HOMMAGE À UNE PERSONNE AÎNÉE 2016

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

*** Ne sont pas admissibles, les membres du Conseil d'administration de la TCA C-A ni de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec ainsi que leur famille proche (père, mère, conjoint, conjointe, beaux-parents, enfants, frères, sœurs).

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME OU LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

Nom de l'organisme :

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone _____ Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

3. FICHE PERSONNELLE DU CANDIDAT OU CANDIDATE

Décrivez brièvement le cheminement de vie du candidat. (ex. date et lieu de naissance, vie familiale, emplois occupés, date de prise de retraite...) Quelles sont les qualités de cette personne et comment ont-elles influencé son bénévolat?

4. PARTICIPATION SOCIALE OU BÉNÉVOLAT EN FAVEUR DES AÎNÉS

Il est très important de bien décrire l'implication, car le **comité d'analyse* travaille avec le dossier seulement. Ajoutez des pages au besoin.

Faire une description complète des engagements bénévoles de cette personne avec identification des organismes et des fonctions occupées.

** Comité d'analyse :*

Un comité d'analyse est composé de trois (3) personnes nommées par le conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches. Toutes les candidatures reçues sont admissibles en prévision de la cérémonie régionale. Or, une seule candidature parmi celles-ci fera l'objet d'une recommandation en prévision de la cérémonie provinciale.

Critères d'évaluation pour la recommandation d'une candidature régionale à la cérémonie provinciale :

- A. La détermination** – Avoir manifesté un caractère décidé malgré les contraintes et les obstacles pour atteindre son but.
- B. La pertinence** – Avoir mobilisé les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet répondant aux besoins de la communauté.
- C. L'engagement** – Avoir effectué des actions concrètes, avoir montré de la constance et de la ténacité dans les réalisations. ... 3
- D. L'impact** – Avoir eu des retombées bénéfiques dans le milieu : la pérennité des projets réalisés, leur croissance dans la communauté et auprès des aînés.
- E. L'innovation** – Introduire quelque chose de nouveau, de façon originale, dans le maintien ou l'amélioration d'activités déjà en cours ou encore dans la mise en place d'un projet ou la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

5. RÉSULTATS OU RETOMBÉES

Préciser l'importance des actions bénévoles accomplies par cette personne ou par les organisations dans lesquelles elle s'implique et en quantifier les retombées (nombre de personnes concernées, qualité des services rendus, nombre d'heures/années...) Il est possible de joindre au dossier de candidature toutes les pièces pertinentes relatives aux réalisations du candidat ou de la candidate (coupures de presse, photos, distinctions reçues, etc.)

7. DÉCLARATION DE LA PERSONNE SIGNATAIRE DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Je certifie que la personne présentée a été informée et qu'elle accepte le dépôt de sa candidature. J'atteste que les renseignements sont exacts. J'accepte que la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches utilise ces renseignements pour fins de promotion du «Prix Hommage à une personne aînée 2016.» et le cas échéant, pour compléter le formulaire de mise en candidature pour le prix provincial Hommage 2016.

SIGNATURE : _____ **DATE:** _____

ORGANISME: _____

SVP joindre à la présente une photo haute résolution de la candidate ou du candidat en prévision d'une publication ultérieure et ce, après avoir obtenu son consentement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SÉLECTION D'UNE CANDIDATURE RÉGIONALE

Pour qu'une candidature régionale puisse être retenue en prévision de la cérémonie provinciale, la candidate ou le candidat doit minimalement respecter les critères d'admissibilité suivants :

- doit être une personne aînée et résider au Québec;
- doit avoir consacré bénévolement temps et énergie à l'amélioration de la condition de vie des aînés;
- doit avoir à son actif des réalisations associées à un ou plusieurs des domaines d'activités suivants :

- l'amélioration de la qualité de vie des aînés;
- la participation et l'intégration sociales des aînés;
- le maintien et le développement des liens intergénérationnels ainsi que le transfert des connaissances;
- la défense des droits et de la condition des aînés;
- la lutte contre les stéréotypes et le développement d'une image réaliste du vieillissement;
- la reconnaissance dans sa communauté;
- la lutte contre la maltraitance envers les aînés;
- le soutien aux aînés vulnérables.